



Bulletin d'adhésion à l'AFMA - Année 2026

INTERNET

NOM :

Prénom :

Organisme représenté :

Fonction :

Adresse complète:

.....
Tél. :

Courriel Mail:

Site internet :

- Je souhaite adhérer à l'AFMA pour l'année 2026
 Je suis déjà adhérent à l'AFMA et je souhaite régler ma cotisation pour l'année 2026

En tant que :

Membre individuel : 35 €

Le montant des cotisations AFMA et des dons est déductible de l'impôt sur le revenu des personnes physiques dans la proportion de 66% et dans la limite de 20% du revenu imposable (). 35 euros correspondent alors à 11,90 euros après déduction fiscale.*

- Membre institutionnel ou collectif : 65 €
 Cotisation groupée pour les fédérations départementales (65€ + 20€ par adhérent).
 Etudiant (avec copie de justificatif) : 15 €

Membre bienfaiteur : 200 €

Règlement d'un montant total de..... euros

Par chèque bancaire, à l'ordre de l'AFMA.

Par mandat administratif (**)

Par virement sur le compte bancaire de l'AFMA

Modalités : Merci de faire apparaître clairement votre nom dans le libellé du virement bancaire

Titulaire du compte : AFMA – Fédération des musées d'agriculture et du patrimoine rural

Domiciliation : CR CREDIT AGRICOLE Paris - Saint Charles

Code banque : 18206 - Code guichet : 00251 - N° de compte : 25190154001 - Clé RIB : 82

IBAN FR 76 1820 6002 5125 1901 5400 182 BIC : AGRIFRPP882

- Je souhaite recevoir une facture avant paiement (**)
 Je souhaite recevoir un reçu acquitté
 (*) Je souhaite recevoir un reçu fiscal CERFA au titre des cotisations individuelles et dons à un Organisme d'Intérêt Général

Date et signature :

A retourner ou photocopie à AFMA - 15 rue de la Convention - FR 75015 Paris

ou par mél : afma.infos@gmail.com

AFMA au service des musées

Association reconnue d'Intérêt Général

Consultez www.museesagriculture.fr